

# RAPPEL DES CONSIGNES DE TRI

**Mémotri** Un doute, une question ? 04 71 60 72 64

→ **Le tri.** Ces déchets se recyclent, pensez à les trier.

**Emballages**  
 Conteneur jaune  
 OU  
 SAC JAUNE  
 • Bouteilles, bidons, flacons en plastique  
 • Cartons, boîtes, cartonnages, bannières alimentaires  
 • Bouteilles, canettes, bouchons, emballages métalliques

**Papier**  
 Conteneur bleu  
 OU  
 SAC BLEU  
 • Journaux, magazines, livres, prospectus, périodiques, brochures

**Verre**  
 Conteneur vert  
 • Bouteilles, pots, bocaux, flacons en verre  
 • Pas de miroirs

→ **Les ordures ménagères, pour ces déchets.**  
 Sac  
 • Vides emballages en plastique, bouchons en plastique ou polystyrène, sacs et films d'emballage, sacs-bouteilles, vaisselle en verre, autres débris, etc. (non emballés)

→ **Le compostage, et nos déchets deviennent humus.**  
 Composteur  
 • Vides de café avec filtre, coquilles d'œufs, déchets de fruits et légumes, fruits et légumes abîmés, tiges de légumes, fleurs fanées, déchets de jardin, autres déchets  
 • Pas de viande ni de oses cuisinés

→ **La déchetterie, pour ces déchets.**  
 • Produits d'entretien, pots de peinture, huiles de moteur et alimentaires, produits usagés, vêtements, appareils électroménagers, outils à main, castrons, batteries, tonnes de gaz  
 • Bouteilles, cartons, boîtes, sacs de déchets

→ **Les points de ventes, pour ces déchets.**  
 • Films, petites boîtes usagées, solaires, luminaires, médicaments

**SYTEC**  
 SYNDICAT DES TERRITOIRES DE L'EST-CANTAL  
 ZA Rozier-Coréon / ZA La Floribaze 15100 Saint-Flour  
 www.sytec15.fr

Illustrations : Alain Véloucq

Pour toute information :

<https://www.hautesterres.fr/territoire-vie-facile/0-dechet-0-gaspillage/>  
 OU appeler les services Hautes Terres Communauté au :

04 71 20 22 62

Ne pas jeter sur la voie publique.

## De nouveaux emplacements de Bacs



- Hautes Terres Communauté a entamé une démarche d'optimisation des tournées afin d'améliorer le système de collecte des ordures ménagères.

**L'objectif est simple :** Réduire le temps de collecte tout en garantissant le service aux usagers.

Ainsi, sur l'ensemble du territoire, nous avons constaté des problèmes disparates d'un secteur à l'autre :

- Absence de bacs roulants collectifs
- Dépôts de sacs d'ordures sur la voie publique.
- Nombre de bacs inappropriés

Ces différentes pratiques constituent un risque sanitaire et ne permettent pas d'assurer la collecte des déchets dans de bonnes conditions et provoquent des nuisances sur la voie publique.

- Ainsi, conjointement avec la commune de Neussargues en Pinatelle, Hautes Terres Communauté procède à **une nouvelle organisation** :

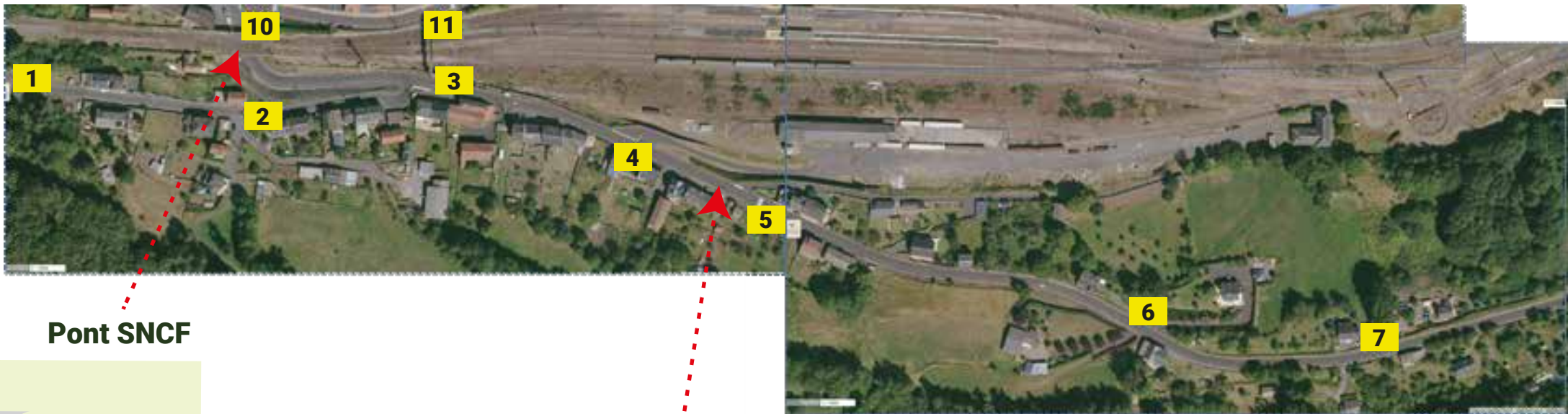
- Mise en place ou déplacement de bacs roulants
- Création de points de regroupement
- Rajouts ou suppression de bacs



Dorénavant dans votre quartier, les sacs d'ordures ménagères seront à déposer **uniquement** dans les bacs mis à disposition par Hautes Terres Communauté.

**Vous trouverez à l'intérieur un plan d'implantation des points de collecte vous concernant.**

**Dans vos quartiers, vous retrouverez  
les points de collecte numérotés ici  
de 1 à 11**



**Pont SNCF**

**Route de  
Saint-Flour**

